

SFM 14-18

L'ACTIVITE
DE LA
SOCIETE FRANCAISE DE MUNITIONS
DURANT
LE CONFLIT 1914-18.

par
Philippe MENTION.

En août 1914 devant l'approche rapide des troupes Allemandes sur Paris, un certain nombre d'industries de guerre situées dans la capitale se voient évacuées d'urgence vers des zones plus calmes, c'est le cas de SCHNEIDER et de la SFM qui seront déménagées sur Bordeaux.

Dans le cas de la SFM, seul l'atelier de la "GUERRE", c'est à dire toute l'industrie d'emboutissage et d'estampage nécessaire à la fabrication des étuis et des balles ainsi qu'une partie du chargement va suivre le chemin de l'exode.

Comment se fit ce déménagement dans le chaos du premier mois du conflit, nul ne le sait, mais la nouvelle usine sise au 80 de la rue Paul BERT à TALENCE près de Bordeaux est en mesure de débiter ses premières fabrications en octobre 1914.

L'usine occupe une superficie de 36 200 m², elle est divisée longitudinalement par la ligne des Chemins de Fer du Midi parallèle à la rue Paul BERT. La première moitié entre la rue Paul BERT et la ligne des Chemins de Fer est la zone de fabrication des éléments de munitions, la seconde moitié s'occupe du chargement.

La SFM aura durant la guerre le rôle de fabricant complémentaire, c'est à dire que lui seront réservés les marchés que les Cartoucheries d'Etat ne sont pas en mesure d'exécuter, celles-ci

se réservant la totalité de la production de la munition nationale, à savoir la 8 mm. LEBEL Mle 1886 et sera comme à l'ordinaire complémentaire de l'Ecole Pyrotechnique de Bourges (ECP) pour la fabrication et le chargement des amorces et appareils pyrotechniques d'artillerie, ces chargements étant réalisés à l'usine des BRUYERES.

Les chiffres qui vont suivre sont des marchés d'Etat réalisés par l'usine de TALENCE, il n'est pas tenu compte des fabrications courantes réalisées par l'usine des Moulineaux telles que cartouches signals, éléments pour fusées d'obus, capsules pour amorces, corps d'étoupilles qui représentent en global des quantités considérables.

ANNEE 1914 :

-30 000 000 de cartouches calibre 7,65 MAUSER Belge, commande du Ministère de la Guerre pour le compte du Gouvernement Belge, partie à balle ogivale, partie à balle pointue, hstp de fabrication : 19 SFM 14 GG.

-75 000 000 de cartouches GRAS Mle 79/83 à balle blindée, hstp : SFM * GG *.

-3 000 000 de cartouches de 7,9 à balle ogivale pour mitrailleuses, hstp : SFM * GG * .



Conditionnement pour cartouches de mitrailleuses. La charge de poudre variable suivant le lot est ajoutée sur l'étiquette lors du chargement.

-2 000 000 de cartouches de tir réduit au fusil GRAS à balle plomb ronde, hstp : SFM * GG *.

-20 000 000 de cartouches Mle 1873 pour révolver 11 mm. d'ordonnance, hstp : GG * GUERRE MOD.73 *.

-10 000 000 de cartouches de 8 mm. révolver 1892, hstp: SFM * GG *.

ANNEE 1915.

-100 000 000 de cartouches de 11 mm. GRAS 79/83 à balle blindée,
hstp : SFM * GG *.



-10 000 000 de cartouches de 7,9 dont 4 000 000 pour fusils et 6 000 000 pour mitrailleuses,
hstp : SFM * GG *.

Conditionnement des cartouches pour fusil
avant Mai 1916.

-700 000 cartouches de 7 mm. MAUSER pour mitrailleuses commande
du Service Aviation du Ministère de la Guerre, hstp : SFM * GG *.

A ces marchés Français s'ajoutent pour nos alliés :

-50 000 000 de cartouches de 6,5 MANNLICHER pour la Roumanie,
hstp : 19 SFM 15 GG.

-5 000 000 de cartouches de 8mm. Mle 1892 pour la Roumanie, hstp :
SFM * GG *.



Cartouches pour révolver de 8mm.
Roumain Mle 1896. (Notre Mle 1892).



Cartouches pour Mannlicher Roumain.

-12 000 000 d'enveloppes de balles de 6,5 MANNLICHER Roumain.

-500 000 cartouches de 7,65 MAUSER Belge (même bunter que le
contrat de 1914).

-2 000 000 d'étoupilles d'artillerie pour la Russie.

-100 000 000 d'amorçages divers.

-12 000 000 d'étoupilles.

ANNEE 1916 .

-95 000 000 de cartouches de 11 mm. GRAS 79/83 à balle blindée, hstp : SFM * GG *.

-10 000 000 de cartouches de 7,9 à balle S ,hstp : SFM * GG *.

Conditionnement des
cartouches pour fusil
après Mai 1916.



-4 000 000 de cartouches de 8 mm. pour revolver 1892,hstp : SFM * GG * .

-10 000 000 d'étuis amorcés de 11 mm. GRAS destinés aux Ets FEUILLETTE de Boulogne sur Seine , hstp : SFM * GG *.

-720 000 étuis amorcés de 11 mm. GRAS 1879/83 pour essais de mitrailleuse HOTCHKISS et chargements spéciaux (cartouches à balle traçante peut-on supposer ?)

A cela s'ajoutent pour nos alliés :

-100 000 000 de cartouches de 6,5 MANNLICHER pour la Roumanie, hstp : 19 SFM 16 GG.

-20 000 000 d'emboutis pour balles de 6,5 MANNLICHER Roumain.

-1 000 000 de cartouches de 8 mm. Mle 1892 pour le Gouvernement Roumain , hstp : SFM * GG *.

-250 000 cartouches de 44 S & W Russian pour la Roumanie ,hstp : SFM * GG *.

ANNEE 1917 .

-16 000 000 d'étuis de 11 mm. GRAS pour "chargements spéciaux" (non définis) dont 150 000 étuis raccourcis (pour traçantes), hstp : SFM * GG *.

-5 000 000 de cartouches de 11 mm. GRAS à balle blindée ,hstp : SFM * GG *.

-8 000 000 de cartouches de 8 mm. revolver 1892 ,hstp : SFM * GG *.

-7 000 000 de cartouches de 7,9 à balle S sans chargeur.

-5 000 000 de cartouches de 8 mm. LEBEL à balle SFM Mle 1917 pour mitrailleuses . (c'est le seul contrat de fourniture de 8 mm. LEBEL).



Cartouches à balle SFM Mle 1917 pour mitrailleuses.

-3 000 000 de cartouches de 7 mm. MAUSER en chargeur pour le Guatemala. hstp : 19 SFM 17 GG.

-30 000 000 de cartouches de 7,65 BROWNING, hstp : SFM * GG *.

ANNEE 1918 .

-5 000 000 d'étuis GRAS raccourcis pour chargement en traçantes.

-3 000 000 de cartouches de 7,9 à balle S, hstp : SFM * GG *.

-29 000 000 de cartouches de 8 mm. révolver 1892.

-32 000 000 de cartouches de 7,65 MAUSER Belge destinées au Gouvernement Belge dont 17 000 000 pour fusils livrées en lames chargeurs et 15 000 000 pour mitrailleuses, hstp : 19 SFM 18 GG et 19 SFM 19 GG .

Cartouches de 7,65 mm. Mauser Belge pour fusils.



Cartouches de 7,65 mm. Mauser Belge pour mitrailleuses.



La fabrication se poursuivra jusqu'en 1919 cependant incomplètement honorée faute d'utilisateurs !

L'usine SFM de TALENCE ferma ses portes avec la fin des hostilités et fût rendue à ses propriétaires qui reprirent leur activité première, à savoir les Ets. BOYER s'occupant de construction métallique et la cartonnerie de la Gironde (Ets. THEVENOT).